

## Medienmitteilung

Dübendorf / St. Gall / Thoune, 18 octobre 2006

Création d'une nouvelle entreprise à l'Empa: «Dr. Paul Raschle – Mikrobiologische Expertise»

## Une spin-off de l'Empa reprend l'analyse des dommages biologiques dans les constructions

Lorsqu'une prestation de service scientifico-technique est rentable, les chercheurs se mutent en entrepreneurs: ils fondent une «spin-off». C'est aussi sur cette voie que s'est lancé le microbiologiste Paul Raschle qui fut durant de nombreuses années l'expert de l'Empa en charge des expertises et des conseils en microbiologie sur les bâtiments et les biens culturels. Depuis le début de ce mois, son entreprise «Dr. Paul Raschle – Mikrobiologische Expertise» conseille les professionnels de la construction sur les problèmes d'infestations par les algues et les dommages provoqués par les champignons et autres microorganismes.

Que ce soit dans les fentes ou les joints de la douche, sur les joints des fenêtres ou sur les façades, les champignons se trouvent à l'aise en de nombreux endroits. Si un mur est plus froid que l'air environnant, il se produit alors une condensation de la vapeur d'eau contenue dans l'air. Ce condensat est pour ainsi dire «l'élixir de vie» des algues et les champignons sur les murs extérieurs mais aussi pour les moisissures sur les murs intérieurs. Avec pour conséquence des frais de rénovation élevés et parfois même des ennuis de santé surtout pour les personnes souffrant d'allergie. Le problème c'est qu'il est souvent déjà trop tard lorsqu'on constate les traces d'une infestation. Depuis des années, l'expert de l'Empa Paul Raschle étudie et combat entre autres les moisissures et la mérule pleureuse, les deux types de champignons responsables de la majorité des infestations dans les bâtiments. Les moisissures présentent en premier lieu des risques pour la santé car elles peuvent provoquer des réactions allergiques alors que la mérule pleureuse est un destructeur du bois fort redouté.

Jadis on appliquait la formule «mérule pleureuse = démolition». Ces temps sont bienheureusement révolus. Les expertises réalisées par Raschle servent de base aux travaux de rénovation. Ses conseils compétents ont déjà aidé d'innombrables fois au sauvetage de bâtiments «normaux» mais aussi de biens culturels et de monuments historiques et à maintenir les frais de rénovation et de restauration à un niveau acceptable. Une solution simple n'est toutefois pas toujours possible et des travaux de conservation compliqués sont parfois nécessaires, par exemple lorsque un champignon s'attaque aux tableaux d'un artiste après des dégâts d'eau, lorsque des moisissures envahissent les peinture du plafond d'une église ou encore lorsque des microorganismes détruisent le crépi d'un bâtiment historique. Ces prestations de service dans le domaine de la microbiologie dans la construction et la conservation des biens culturels est l'idée commerciale qui se trouve à la base de cette spin-off de l'Empa fondée par Paul Raschle et qui est opérative depuis le début du mois d'octobre sous la raison sociale «Dr. Paul Raschle – Mikrobiologische Expertise».

## Un savoir-faire de nombreuses années de l'Empa comme fondement de cette entreprise

Lorsque quelque chose croît qui ne devrait pas croître, c'est là qu'intervient Paul Raschle. Que ce soient les spécialistes de la construction, les assureurs, les locataires, les maîtres d'ouvrages ou les gérants d'immeubles, tous trouvent conseil depuis 1977 auprès de ce microbiologiste qui est entre autres aussi expert en biologie auprès de la Section patrimoine culturel et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture. Depuis lors il connaît presque tous les cloîtres de Suisse – dont aussi celui d'Einsiedeln, son «premier gros cas». Pour Paul Raschle ses services sont un «travail de recherche permanent», Chaque cas est un nouveau défi qui élargit son savoir et son expérience. De telles prestations de service «nécessitent une expérience de nombreuses années» comme le souligne Raschle. Souvent il travaille avec des spécialistes d'autres domaines. C'est ainsi par exemple qu'il est fréquemment accompagné par un physicien du bâtiment qui évalue la construction ou son isolation. Ces examens forment la base sur laquelle Raschle établit son pronostic: Quelles sont dans le cas précis les mesures qui sont les mieux à même de stopper une attaque par des microorganismes et de protéger ainsi le bâtiment ou l'œuvre d'art de la ruine? Et que va-t-il se passer si l'on n'entreprend rien? Mais son travail ne s'arrête pas là, au besoin Raschle apporte son soutien dans la mise en œuvre des mesures proposées. Car ce n'est que lorsque les dommages sont supprimés et que leur causes ont été éliminées qu'un cas est achevé pour Paul Raschle.

Auteur: Manuel Martin

Pour plus d'informations: <a href="mailto:www.paul-raschle.ch">www.paul-raschle.ch</a> ou <a href="mailto:info@paul-raschle.ch">info@paul-raschle.ch</a>

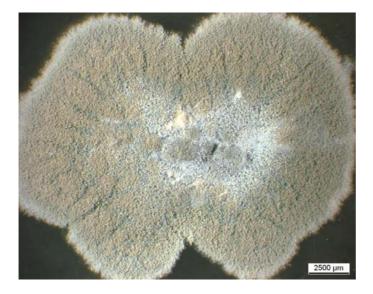
Rédaction et commande des photos: sabine.voser@empa.ch, Section Communication



Les mesures de protection et de lutte contre l'infestation des façades d'immeubles par des algues et des champignons font partie de répertoire standard de Paul Raschle.



En cas de soupçon d'une infestation par la mérule pleureuse, un diagnostic compétent peut prévenir la prise de mesures superflues et fournir des recommandations pour les mesures d'assainissement à prendre.



Moisissure du genre Penicillium.



Panneau de bois du plafond peint de l'Eglise St-Martin à Zillis: La détermination du type de champignons et du climat nécessaire à sa croissance ont permis de prévenir la poursuite de l'infestation.

